



Syndicat des Enseignants-UNSA  
Section de Seine Maritime  
77 quai Cavelier de la Salle  
76100 ROUEN  
Tél : 02 35 73 16 75  
Fax : 02 35 03 92 26  
Mail : [76@se-uns.org](mailto:76@se-uns.org)  
Site : [www.sections.se-uns.org/76](http://www.sections.se-uns.org/76)

## **CAPD du 29 mars 2012 Déclaration préalable**

Monsieur le Directeur Académique,

Lundi 11 mars, le mouvement interdépartemental informatisé a livré ses résultats. Des résultats amers et sévères pour les presque 79% des collègues qui n'ont obtenu aucun de leurs vœux. Pour la troisième année consécutive, le taux de satisfaction s'effondre. De 37% en 2010, il dépasse à peine les 21% cette année. Derrière ces chiffres, ce sont des enseignants et leur famille qui se désespèrent, des personnels qui ont de plus en plus de difficultés à trouver la motivation nécessaire pour assumer leurs fonctions alors qu'ils sont dans une situation personnelle difficile.

Beaucoup de personnels n'ayant pas obtenu leur mutation dans le cadre des permutations informatisées vont donc vous solliciter en dernier recours pour obtenir enfin leur changement de département par le biais des exeats-ineats. Nous vous demandons d'ores et déjà de bien vouloir corriger les «râtés» du mouvement informatique en examinant avec humanité toutes les demandes d'exéats et d'ineats des personnels qui n'ont pas eu satisfaction lors du mouvement interdépartemental. La chaîne qui tarde à s'engager chaque année doit s'enclencher dès aujourd'hui pour soulager des situations de grande souffrance.

### **Les rythmes scolaires**

D'ici ce week-end, toutes les communes auront du se positionner sur leur entrée dans la réforme des rythmes en 2013 ou 2014 : toutes les demandes de dérogation à la loi seront donc entre vos mains. Le ministre a répondu favorablement à la demande du SE-Unsa pour l'instauration d'un comité de suivi que vous avez mis en place dans notre département. Les changements pour les écoles qui vont être les pionnières dans cette mise en place demandent une réflexion approfondie des équipes. Du temps doit donc leur être dégagé à cet effet. Nous vous demandons donc de libérer du temps d'AP sur la 5ème période pour que les collègues puissent monter leur projet d'organisation en toute quiétude pour la rentrée.

### **Les évaluations**

Le SE-Unsa se félicite de la décision du ministère de surseoir au dispositif national d'évaluations CE1-CM2. Dans un projet de courrier, il est clairement mis fin au caractère obligatoire de celles-ci. Elles «pourront» être mises en place sur décision des enseignants premiers concernés. Nous veillerons donc à ce qu'aucune pression hiérarchique ne soit

exercée quant à la passation de ces évaluations ou à une quelconque utilisation ou remontée des résultats sur une décision autre que celle du conseil des maîtres.

Le temps partiel

Le délai pour les demandes a été avancé. Les collègues entrant dans notre département ont dû se précipiter pour faire leur demande. Nous espérons que les services en tiendront compte. Par ailleurs, nous réitérons notre demande de voir mises en place toutes les quotités possibles et notamment le 80% (pourquoi pas dans une version annualisée...) comme cela se fait maintenant dans de nombreux départements.

L'ASH et les RASED

Les précédents ministres avaient choisi de tirer purement et simplement un trait sur le traitement de la difficulté scolaire profonde et du handicap. Notre ministre actuel s'est dit sensible à la question des RASED et a envisagé de les reconstruire (au moins en partie). Le collectif auquel le SE-Unsa participe mène actuellement une enquête pour recenser les besoins au plus près du terrain. Les premières réponses confortent ce que nous savions déjà hélas. Des RASED incomplets, ici ou là pas de maître E, pas de maître G, nombre d'enfants pourtant signalés mais pas pris en charge, faute d'enseignant spécialisé ou de temps pour s'en occuper. Il vous faut, dans ce département, prendre toute la mesure du problème et reconstituer les postes disparus. Les efforts consentis pour les départs en stage CAPASH sur certaines options doivent être amplifiés et concerner toutes les spécialités.

La Hors classe.

Nous attendons tous un geste du Ministre en ce qui concerne le ratio hors classe des enseignants du 1er degré. Nous tenons à rappeler aujourd'hui qu'il serait nécessaire de se mettre autour d'une table afin de pouvoir discuter du barème d'accès à la hors classe. Nous pensons, au SE-UNSA, que le point directeur s'il perdure, doit se voir assortir d'une période minimum de prise de fonction.